

## AVIS DE SOURÇAGE



### Exploitation d'un service public de transports urbains de voyageurs au sein de la Métropole Européenne de Lille (métro, tramway, bus et vélos) et de ses services annexes (parkings-relais, pôles d'échanges, services dédiés aux PMR, ...)

**Intitulé :** Démarche de sourçage ou d'échanges préalables en vue de l'exploitation d'un service public de transports urbains de voyageurs au sein de la Métropole Européenne de Lille (métro, tramway, bus et vélos) et de ses services annexes (parkings-relais, pôles d'échanges, services dédiés aux PMR, ...).

**Description succincte :** Le contrat de concession de service public de l'exploitation du réseau de transports urbains de la MEL et de ses services annexes, en cours, prend fin au 31 mars 2025. La MEL souhaite rencontrer les candidats potentiels au(x) futur(s) contrat(s) d'exploitation de son réseau de transports urbains et de ses services annexes. Les objectifs de ce sourçage sont de :

- informer les opérateurs économiques et exposer les attentes de la MEL dans le cadre de ce(s) futur(s) contrat(s),
- échanger avec les opérateurs économiques concernés sur les conditions et les caractéristiques pouvant faciliter leur candidature à une procédure de mise en concurrence,
- apprécier les remarques, orientations, propositions des candidats potentiels préalablement à la rédaction du cahier des charges,
- affiner, à l'occasion de ces échanges, la réflexion sur le besoin,
- ajuster le dossier de consultation des entreprises pour tenir compte de la situation du marché.

#### Informations complémentaires :

La MEL, autorité organisatrice de la mobilité, souhaite conclure un ou plusieurs contrat(s) à l'issue d'une mise en concurrence respectant les principes décrits à l'article L.3 du Code de la commande publique, pour confier à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) l'exécution du service public de transport urbain de voyageurs au sein de son ressort territorial.

À titre d'information, en 2022, la MEL regroupe 95 communes comptant environ 1 200 000 habitants sur une superficie de 672 km<sup>2</sup>. Son réseau actuel est composé de :

- 2 lignes de métro,
- 2 lignes de tramway,
- 76 lignes de bus régulières,
- 45 lignes de bus scolaires,
- une ligne transfrontalière (Mouscron – Roubaix – Wattrelos) exploitée conjointement dans le cadre d'un accord international avec le Service Public de Wallonie,
- un service de transport pour les personnes à mobilité réduite et du transport à la demande,
- un service de vélo en location V'Lille.

La MEL a également mis en place une intégration tarifaire avec la Région des Hauts de France, sur le réseau de Train Express Régional et sur les lignes de bus non urbaines de compétence régionale.

À noter, dans le cadre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT) voté par la MEL, la possibilité d'intégrer en cours de contrat des nouvelles lignes structurantes (BHNS et Tramway).

Quelques données à titre indicatif :

Le trafic global tous modes est d'environ 200 millions de voyages en 2019 ; 121,6 millions de voyages en 2020 ; 140 millions de voyages en 2021.

Pour l'ensemble des modes de transports, environ 41 millions de kms (HLP et commerciaux) ont été parcourus en 2019 ; environ 36,8 millions de kms en 2020 ; environ 40 millions de kms en 2021.

Le présent sourçage n'a pas pour objet l'attribution d'un ou plusieurs contrats d'exploitation et ne constitue ni un avis d'appel public à la concurrence, ni une consultation au sens des marchés publics et des concessions. Il n'engage ni les opérateurs économiques, ni la MEL. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des articles R2111-1 et R2111-2 du Code de la commande publique relatif aux études et échanges préalables avec les opérateurs économiques.

#### Les discussions avec les opérateurs porteront notamment sur les points suivants :

- les orientations/propositions des opérateurs économiques sur des thèmes majeurs,
- la présentation d'éventuelles remarques ou points d'attention préalablement à la rédaction du cahier des charges.

La participation au sourçage est ouverte à tout opérateur économique. Il est précisé que les réponses et discussions devront pouvoir être effectuées en français. Tout opérateur public d'un réseau de transport peut participer au sourçage. Le sourçage fait appel à une démarche volontaire des opérateurs économiques et ne donne pas lieu à une indemnité.

Les opérateurs économiques intéressés doivent en informer la MEL par courrier à envoyer par voie dématérialisée

(en y mentionnant une adresse mail de contact) à l'adresse mail suivante : [grandscontrats@lillemetropole.fr](mailto:grandscontrats@lillemetropole.fr)

**au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022, avant 17H00**, afin d'organiser les rencontres prévues en septembre-octobre 2022.

Les opérateurs économiques intéressés seront invités à participer à un temps d'échanges qui aura lieu en septembre-octobre 2022, en présentiel dans les locaux de la MEL à Lille. Les modalités de participation et les précisions complémentaires seront adressées aux opérateurs économiques ayant fait acte de candidature via la procédure décrite précédemment. La MEL se réserve le droit d'inviter des opérateurs économiques n'ayant pas fait acte de candidature. Ces échanges seront organisés de manière à garantir une égalité entre les opérateurs consultés.

Il est rappelé qu'aucun opérateur de transports ou groupement d'opérateur ne sera sélectionné ou retenu au terme de la présente phase de sourçage et que la participation à ce sourçage ne constitue pas une condition préalable pour candidater à la ou aux procédures de mise en concurrence qui seront engagées par la suite.